

Parlons de conscience

Autor(en): **Wolf, K.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **27 (1970)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Parlons de conscience

par le Dr K. Wolf

L'EFGS organise chaque année bien 300 cours avec environ 9000 participants; plus de 300 athlètes d'élite consacrent à peu près 3000 journées à l'entraînement; l'institut de recherches enregistre plus de 10 000 consultations de tout genre; des milliers de visiteurs se promènent à travers nos installations.

Et notons que tous entrent en contact, d'une manière ou d'une autre, avec des collaborateurs de l'EFGS. Ces rencontres se déroulent-elles vraiment toujours selon les principes qui nous sont imposés?

Récemment, passant au-dessus d'Evilard, j'ai ouvert la portière de ma voiture pour offrir un passage à deux garçons d'une douzaine d'années. «Où allez-vous?» — «A Macolin» — «Que se passe-t-il là-haut?» — «Un match de football!» — «Et vous avez l'autorisation?» — Ils firent de grands yeux. «Bien sûr, c'est le gardien qui nous l'a donnée!»

Le Règlement de service me vint à l'esprit. C'est pourtant l'intendant de L'EFGS qui est responsable de l'utilisation des installations et non pas le gardien.

Il y a un ordre à respecter. D'autre part, il faut admettre que ce cas, bien que contraire à tout règlement, était plus que réjouissant. Le gardien avait décidé tout seul et en souverain: «jouez!»

Il faut savoir prendre des décisions sur place. On doit bien se demander si nous tous dans la hiérarchie de l'EFGS appliquons jour par jour ce pouvoir de décision. Conservons-nous intacts, d'année en année, cette grande élasticité d'esprit qui permet de choisir, vu tous les cas exceptionnels, le juste entre prescriptions et exceptions. Nous libérons-nous vraiment de tout entêtement? Notre bon sens ne s'envole-t-il pas avec le foehn? Voilà des questions que nous devons nous poser continuellement. Les réponses sont données par ceux qui viennent à Macolin et diffèrent les unes des autres.

L'idéal serait de ne jamais apparaître en tant qu'organisation. Si l'on venait à Macolin, si l'on pouvait travailler dans les meilleures conditions, se sentir à l'aise et rentrer satisfait, alors l'EFGS porterait le mandat qu'on lui avait confié en principe
un endroit de rencontre

pour ceux qui pratiquent du sport.

Au cours de cette année on inaugurerait le nouveau bâtiment scolaire et la maison «Schachenmann» pour les athlètes d'élite. Espérons que les façades reluisantes ne représentent que le cadre des rayons d'activité irradiant de valides efforts entrepris en faveur d'un sport sain. Et dans tout cela, notre contribution n'est pas à prendre à la légère.